



RÉCOLEMENT DE LA COLLECTION de bijoux traditionnels poitevins,

Typologie « bague »

collection « Baufine-Ducrocq »

PROCÈS-VERBAL

En application :

- De la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France.
- De l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un Musée de France et au récolement.
- De la circulaire du 27 juillet 2006 relative au récolement décennal des collections.

Provenance de la collection

La collection de bagues dite « Baufine-Ducrocq » a été acquise par la Communauté d'Agglomération de Niort le 22 décembre 2000 à monsieur et madame Henri Baufine-Ducrocq.

Communauté d'Agglomération du Niortais – Service des musées

Procès verbal de récolement

10.12.2014

Identification/nature/typologie

La collection comporte quatre-vingt-dix items :

TYPE	N° INVENTAIRE
Bague tombeau	00.39.1 à 000.39.6
Bague à l'anglaise	000.39.7 à 000.39.34
Bague à la française	000.39.35 à 000.39.44
Bague à trois pierres	000.39.45 et 000.39.46
Bague jarretière	000.39.47 et 000.39.48
Bague à pierre	000.39.49 à 000.39.63
Bague dizain aux trois vertus	000.39.64 à 000.39.66
Bague dizain au sacré cœur	000.39.67
Bague de roulier	000.39.68
Bague à la pensée	000.39.69 à 000.39.72
Bague à la chevalière	000.39.73 ; 000.39.74 ; 000.39.86 ; 000.39.87 ; 000.39.90
Bague fantaisie	000.39.75 ; 000.39.83 ; 000.39.88 ; 000.39.89
Bague Foi	000.39.76 à 000.39.80
Bague mains unies	000.39.81 et 000.39.82
Bague rébus	000.39.84
Bague reliquaire	000.39.85

Constat d'état

La collection est en bon état

Localisation

Les quatre-vingt-dix items sont conservés dans deux caisses inscrites « Collection Baufine-Ducrocq/bagues 1/2 et 2/2 » dans la réserve dite « Textile/orfèvrerie » au R-1 du musée Bernard d'Agesci. Chaque item est protégé par un sachet de conservation de type ZIP sur lequel est reporté le numéro d'inventaire.

Récolement

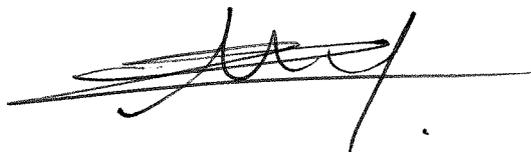
Le récolement a été effectué en décembre 2014 en procédant à la vérification des quatre-vingt-dix dossiers d'œuvres, des cahiers d'inventaire et de la base de données informatisées AlienorWebPro où sont enregistrés les quatre-vingt-dix items.

Le marquage, réalisé selon la technique vernis/encre de Chine/vernis, ou fil à la patte selon les cas a été vérifié. Chaque dossier d'œuvre possède une ou plusieurs photographies numériques. Le récolement a été effectué par Fabienne Texier, attachée de de conservation.

Communauté d'Agglomération du Niortais – Service des musées
Procès verbal de récolement
10.12.2014

Conclusion

Bilan : quatre-vingt-dix items ont été vus lors de ce récolement, ce qui correspond à la totalité de la collection.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'LL', written over a horizontal line.

Visa du Conservateur en chef du patrimoine,

Laurence Lamy

